

# ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO

71, Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Qc, J8Y 3G5 – Tél : 819-777-8662 Téléc. : 819-777-1594

## Conseil d'établissement du 18 mai 2011

### 1. Présences et vérification du quorum (art. 61)

#### Sont présents :

#### Sont présents :

Pascal Dehoux, parent  
Pierre Pharand, parent  
Isabelle Guibord, personnel de soutien  
Jean-Marc Mogé, technicien en service de garde  
Renée-Anne Ouellet, parent  
Marcel Pépin, parent  
Céline C.-Renaud, directrice

#### Sont absents :

Johanne Légaré, commissaire  
Jocelyn Blondin, commissaire et président  
Jocelyne Bordage, membre de la communauté  
Anne-Marie Girard, personnel de soutien  
Dominique Charest, personnel enseignant  
Johanne Cassivi, personnel enseignant  
Isabelle Delage, parent

Le quorum est atteint à 18h05

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour CÉ. 10-11- 41

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

**EN CONSÉQUENCE** sur proposition d'Isabelle Guibord, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 18 mai 2011 du conseil d'établissement de l'école St-Jean-Bosco ;

En y apportant les modifications suivantes :

Point 3. : Changer pour mars au lieu de avril

Point 14. : A) Sortie 5<sup>ième</sup> Année

B) Budget C.E.

Point 15. : 85ième anniversaire de l'école St-Jean-Bosco.

Autres points décalés.

<p><b>3. Adoption du procès-verbal du 30 mars avril 2011 (art.69) CÉ. 10-11- 42</b></p>	<p>Sur la proposition Renée-Anne Ouellet, le procès-verbal de la réunion du 30 mars 2011 est adopté.</p> <p>Point 12. : Monsieur Pépin est en train de rédiger une lettre en lien avec l'importance d'une bonne entente entre la ville et la commission scolaire, il soumettra la lettre via internet aux membres du C.E.</p>
<p><b>4. Suivi au procès-verbal</b></p>	<p>Point 8. : la sortie des 3<sup>ième</sup> années pou visiter la STO a eu lieu avec succès.</p> <p>Point 10. : Merci pour le beau travail du sous comité cour d'école.</p> <p>Point 12. Lettre à faire.</p>
<p><b>5. Courrier reçu</b></p>	<p>Lettre de Monique côté de la région de Québec qui demande une rencontre pour partager l'expérience qu'a vécu l'école en 2009-2010 avec la possibilité de fermeture en raison d'un changement de vocation. Une rencontre sera organisée par monsieur Pépin en fin de semaine avec d'autres membres du C.E. selon disponibilité de chacun.</p>
<p><b>6. Parole au public</b></p>	<p>Absent.</p>
<p><b>7. Frais de surveillance des dîneurs CÉ 10-11- 43</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> la préparation du budget à venir,  <b>CONSIDÉRANT</b> l'allocation pour la surveillance d'élèves remise par la CSPO,  <b>CONSIDÉRANT</b> le nombre important d'élèves transportés,  <b>CONSIDÉRANT</b> la nouvelle tarification établit par le comité exécutif,  <b>CONSIDÉRANT</b> que la CSPO assume le déficit s'il ya lieu,  <b>IL EST PROPOSÉ par</b> Renée-Anne Ouellet</p> <p><b>D'APPROUVER QUE</b> les cotisations pour les frais de dîneurs soient de 90 \$ pour les élèves transportés, et de 1,50 \$ par jour pour les élèves marcheurs</p>
<p><b>8. Budget 2011-2012 CÉ 10-11-44</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique,  <b>CONSIDÉRANT</b> les ressources allouées à l'établissement par la commission scolaire en vertu du cadre budgétaire,  <b>CONSIDÉRANT</b> les autres sources de revenus,  <b>CONSIDÉRANT</b> que ce budget est équilibré,  <b>CONSIDÉRANT</b> la recommandation de la directrice de l'établissement,</p>

	<p><b>CONSIDÉRANT</b> qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures de la commission scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les effectifs réels de l'établissement et la transférabilité des surplus et des déficits d'une année à l'autre ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Isabelle Guibord et appuyé par Pierre Pharand.</p> <p><b>QUE</b> le budget des dépenses de l'établissement pour l'année scolaire 2011-2012, totalisant 623 697 \$ soit adopté et soumis à la commission scolaire pour son approbation</p>
<p><b>9. Agenda 2011-2012</b></p> <p><b>CÉ 10-11-45</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> l'utilisation de l'agenda scolaire,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la consultation faite auprès des enseignants,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la politique des frais aux parents,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> les spécimens reçus ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Pascal Dehoux</p> <p><b>D'APPROUVER</b> le choix de la compagnie « Aupel » au coût de 8 \$ par élève pour l'année scolaire 2011-2012.</p>
<p><b>10. Choix des cahiers d'exercices</b></p> <p><b>CÉ 10-11-46</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> l'article 96.15 de la Loi sur l'instruction publique,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la consultation et les propositions des enseignants,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la politique des frais aux parents.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Renée-Anne Ouellet</p> <p><b>D'APPROUVER</b> la liste des cahiers d'activités et de recommander l'achat des cahiers à la Librairie Réflexion, pour l'année scolaire 2011-2012.</p>
<p><b>11. Cotisations pour les activités étudiantes 2011-2012</b></p> <p><b>CÉ 10-11-47</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> la planification des sorties et activités éducatives,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> le coût du transport scolaire,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la partie assumée par l'école ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Pierre Pharand</p> <p><b>D'APPROUVER</b> la cotisation de 25 \$ par enfant pour les activités et sorties éducatives pour l'année scolaire 2011-2012</p>
<p><b>12. Frais pour cahier maison et fiches reproductibles 2011-2012</b></p> <p><b>CÉ 10-11-48</b></p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> les nombreux projets des élèves,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> l'utilisation des fiches reproductibles,</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que le matériel revient aux élèves ;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Isabelle Guibord</p> <p><b>D'APPROUVER</b> les coûts pour le cahier maison et les fiches</p>

	reproductibles selon les niveaux d'enseignement pour l'année scolaire 2011-2012.
<b>13. Listes des effets scolaires 2011-2012 CÉ 10-11-49</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> l'article 77 de la Loi sur l'instruction publique, <b>CONSIDÉRANT</b> la consultation faite auprès des enseignants, <b>CONSIDÉRANT</b> la politique des frais aux parents de la CSPO, <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Jean-Marc Mogé <b>D'APPROUVER</b> la liste des effets scolaires pour l'année scolaire 2011-2012
<b>14. Campagne de Leucan CÉ 10-11-50</b>	<b>CONSIDÉRANT</b> l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique, <b>CONSIDÉRANT</b> la cause de la recherche médiale, <b>CONSIDÉRANT</b> que la campagne est sur une base volontaire,  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Pascal Dehoux <b>D'APPROUVER</b> la campagne d'Halloween pour Leucan.
<b>14. A) Sortie 5<sup>ième</sup> Année</b>	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Pierre Pharand <b>D'APPROUVER</b> la sortie de fin d'année des 5 <sup>ième</sup> année.  Les 5 <sup>ième</sup> années effectueront une sortie de fin d'année au camp de l'amitié. Un déboursé sera demandé aux parents pour une somme totale de 80 \$. Une lettre sera envoyé. aux parents pour les informer.
<b>14. B) Budget C.E.</b>	Le budget du C.E. sera équilibré.
<b>15. 85<sup>ième</sup> anniversaire de l'école St-Jean-Bosco.</b>	Le 85 <sup>ième</sup> anniversaire de l'école St-Jean-Bosco sera souligné l'année prochaine. Les modalités sont à déterminer.
<b>16. Entrée progressive du préscolaire 5 ans</b>	Il y aura 4 jours d'entrée progressive, les 1, 2, 5 et 6 septembre 2011.
<b>17. B.B.Q.</b>	Un B.B.Q. (le plus écologique possible) aura lieu le 20 juin avec structures gonflables.
<b>18. Sous-comité de la cour d'école</b>	Belle collaboration avec Cité collégiale qui a permis d'accumuler plusieurs plans pour l'aménagement de la cour d'école. Le comité devra combiner les meilleures idées pour l'établissement d'un projet répondant aux attentes de tous. La

	<p>fondation Shell a donné 10 000\$ et le fond vert de la ville de Gatineau a donné 25 000\$. Des prix (250\$, 150\$ et 100\$) ont été donnés aux trois meilleurs projets et les cinq suivants ont eu des mentions suite à une rencontre du comité à l'école au début de mai. Toutes ces informations seront sur le site de web de l'école et plusieurs maquettes et plans seront présentés au B.B.Q. Le comité a également lancé une invitation pour le 21 mai pour le nettoyage et le rafraîchissement des plates-bandes en avant de l'école.</p>
<b>19. Convention de gestion</b>	<p>La convention de gestion a été discuté et rédigé et sera présenter au C.E. en juin.</p>
<b>20. Parole du président et du représentant du comité de parents</b>	<p>Au comité de parents les sujets suivants ont été discutés :</p> <p>Nouveau bulletin, plan d'action, interdiction des boissons énergisantes au secondaire, ateliers de formation du 2 avril dernier et des nouvelles formations interrégionale à venir l'année prochaine ainsi que l'école privée versus l'école publique appui à cette dernière.</p>
<b>21. Parole aux commissaires</b>	<p>Absents</p>
<b>22. Parole aux membres du personnel</b>	<p>Les examens du ministère commencent bientôt. Cela sent la fin de l'année scolaire. La semaine des Services De Garde bat son plein cette semaine.</p>
<b>23. Parole au représentant du comité EHDAA</b>	<p>Absent</p>
<b>24. Date de la prochaine séance</b>	<p>Le 08 juin 2011. Réunion débutant à 17h00.</p>
<b>25. Levée de la séance CÉ. 10-11- 51</b>	<p>À 20h40, la levée de l'assemblée est proposée par Renée-Anne Ouellet.</p> <p>Résolution adoptée à l'unanimité.</p> <p>Le président Marcel Pépin</p> <p>La directrice Céline C. Renaud</p> <p>Notes prises par Jean-Marc Mogé</p>